

# PREMIER

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 24 novembre 2010



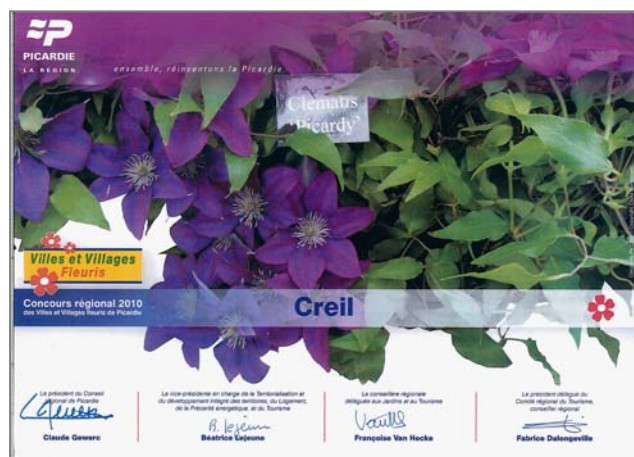
### Creil ville fleurie !

Le 15 novembre dernier, à l'occasion des 3<sup>e</sup> Assises régionales du fleurissement, rendez-vous annuel des professionnels et bénévoles picards qui œuvrent pour l'embellissement de leur commune et région, Creil a reçu sa première fleur au concours des villes et villages fleuris. Ce label récompense les villes exemplaires dans la qualité d'espaces verts, de leurs bâtis, de propreté et de développement durable (gestion de l'eau, réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires...).

#### La récompense d'importants efforts

Après deux années de « perfectionnement », la ville de Creil décroche enfin cette fleur attendue et espérée. En 2008, le jury départemental des villes et villages fleuris avait proposé la candidature de la ville au niveau régional. Le jury régional est passé en 2009 et a attribué à la ville un prix spécial pour souligner les efforts faits et l'encourager à poursuivre en ce sens.

Le service des espaces verts a travaillé « d'arrache-pied » afin de relever ces défis. Pari tenu et efforts récompensés avec l'obtention de cette première fleur !



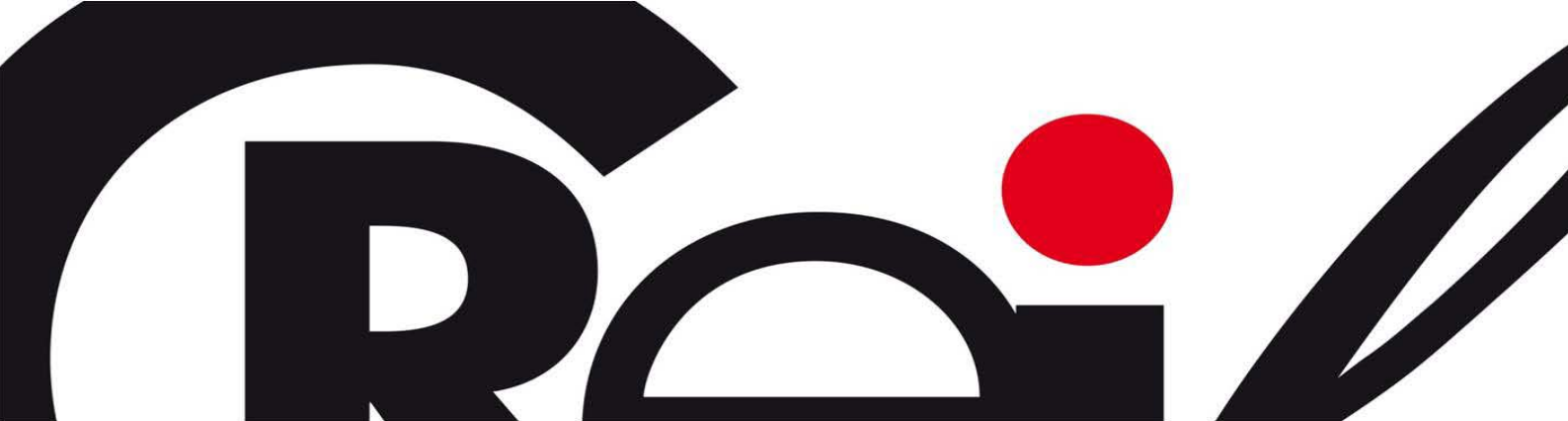
#### Les atouts creillois

Parmi les atouts de la ville qui ont marqué le jury, on peut notamment citer :

- De manière générale, un patrimoine arboré de qualité bien pris en compte et valorisé par la municipalité.

**C'est maintenant !**  
www.mairie-creil.fr

LA VILLE  
**CREIL**  
OISEPICARDIE



- La propreté et le soin apportés dans l'ensemble de la ville.
- Le partenariat avec le conservatoire des sites naturels de Picardie sur le site de la Garenne, où se trouvent des espèces de plantes remarquables.
- La création de massifs de plantes vivaces et l'implantation de mélanges de prairies fleuries, fleurs sauvages ne nécessitant pas d'entretien particulier et favorisant l'activité des insectes, notamment des abeilles. A noter également les deux ruches installées dans les jardins du musée afin de favoriser la présence d'abeilles sur la commune.
- L'utilisation de paillage pour les massifs obtenu par le broyage du bois issu de l'élagage des arbres de la ville. Le paillage limite la pousse de mauvaises herbes et conserve l'humidité du sol, diminuant ainsi l'arrosage.
- La diminution de l'utilisation de produits phytosanitaires (réduction de moitié de l'utilisation de produits chimiques pour l'entretien des espaces verts).

Contact :

Stéphanie POISSON

03.44.29.50.58

[stephanie.poisson@mairie-creil.fr](mailto:stephanie.poisson@mairie-creil.fr)